

Interpellation présentée par le député:

M. François Thion

Date de dépôt: 23 septembre 2004

Messagerie

Interpellation urgente écrite

Les mesures d'économie imposées aux élèves du Collège de Genève à la rentrée 2004 sont-elles provisoires ou définitives ?

En juin 2004, la direction générale de l'enseignement secondaire postobligatoire a décidé de prendre un certain nombre de mesures qu'elle a elle-même qualifiées de douloureuses. Ces économies ont touché de plein fouet la grille horaire de plusieurs milliers d'élèves du Collège de Genève.

Je tiens à rappeler ici les mesures prises :

- Suppression de l'heure d'initiation à l'informatique en 1^{re} année.
- Transformation de la 5^e heure de mathématiques en 1^{re} année (remédiation) en une heure rétribuée au cachet selon les besoins.
- Réduction des heures d'introduction à l'économie et au droit en 1^{re} année : 2 heures au lieu de 3 heures.
- Suppression de l'heure maître de concertation en 4^e année d'histoire et de géographie (interdisciplinarité).

Ces mesures d'économies budgétaires nous inquiètent fortement, et nous aimerions en particulier savoir :

1. Comment un élève va-t-il se débrouiller pour rendre un travail de maturité présentable s'il n'a pas les connaissances minimales en informatique ? L'apprentissage de l'informatique doit-il passer désormais par des écoles privées ?

2. Le élèves qui rencontrent des difficultés en mathématiques vont-ils devoir attendre dans les couloirs les disponibilités d'un-e enseignant-e payé-e au lance-pierre ?
3. L'interdisciplinarité, tant vantée au moment de la conception de la nouvelle maturité, est-elle déjà enterrée ?
4. Dans une société où l'économie et le droit prennent, qu'on le veuille ou non, une place toujours plus grande, va-t-on vers une suppression de ces disciplines au Collège de Genève ?

Comme vous le savez, ces coupures dans la grille horaire sont fortement dommageables pour les élèves du Collège et inquiètent tant les élèves et leurs parents que les enseignants et les directions d'établissement. Vous comprendrez que derrière les questions posées ci-dessus s'en cache une essentielle :

Pouvez-vous nous assurer que les mesures d'économies qui ont été prises à la rentrée 2004 au Collège de Genève ne seront pas reconduites à la rentrée 2005 ?